

Madame la Rectrice,

Mesdames, Messieurs,

Tout d’abord l’Unsa Education a une pensée pour le Professeur de Crépy en Valois décédé, pour sa famille durement touché, ses amis et ses collègues. Nos pensées vont également aux personnes contaminées et à leurs proches.

L’UNSA Education vous remercie pour cette rencontre en multilatérale aujourd’hui, il devenait en effet impératif et urgent que nous puissions évoquer ensemble le coronavirus et les questions que pose la gestion de cette crise sanitaire.

Notre fédération et l’ensemble des métiers qu’elle représente nous permettent d’avoir une vision à la fois large et au plus près du terrain des problématiques qui se posent concrètement à eux.

Sachez que nous sommes, en tant qu’organisations syndicales, très sollicités depuis quelques jours par des collègues inquiets ou désemparés. On ne veut pas ajouter de la crise à la crise mais au contraire pouvoir informer, rassurer, accompagner. Les représentants du personnel doivent être considérés, par vous même et par vos services, comme parties prenantes de la gestion de cette crise sanitaire.

Tout d’abord, il nous semble que la communication au sein du ministère a été un peu tardive. Cependant, dans notre académie, des informations et des consignes ont été envoyées via les boîtes professionnelles à la fin des vacances. Cela nous semble une bonne chose.

L’UNSA Education attend aujourd’hui des précisions très concrètes sur un certain nombre de points. En effet, l’inquiétude est grande, tout autant d’être contaminé que de contaminer.

* **Tout d’abord quelles consignes pour nos collègues les plus fragiles (femmes enceintes, personnes atteintes de pathologies lourdes, asthme …) ou qui vivent auprès de personnes également fragiles. Nous pensons en particulier aux aidants familiaux. Nous souhaitons que si risque pour leur santé il y a, elles aient la possibilité d’obtenir une autorisation d’absence en priorité.**
* **Des consignes particulières sont elles données aux collègues intervenant dans plusieurs établissements (TZR, brigades, ZIL, contractuels…) ?**
* **Des préconisations vont-elles être données aux écoles, aux établissements, aux collectivités concernant l’entretien des poignées de portes, des tables, rampes d’escalier …**

* **De manière très pratique qui consulter lorsqu’on se pense symptomatique ?**
* **Que faire lorsque l’on juge l’état de santé d’un élève inquiétant, sachant que les symptômes d’un simple rhume suffisent ? Quelle est la responsabilité d’un enseignant, d’un directeur d’école ou d’un chef d’établissement qui n’aurait pas signalé une situation qui s’avérerait plus tard positive au COVID19 ?**
* **Concernant le décret du 1er février qui demande une mesure d’isolement, nous demandons le maintien du salaire avec primes et indemnités pour les titulaires et les contractuels.**
* **Qui prend la décision d’isoler ou de confiner ? La demande doit-elle être écrite, orale ? Auprès de qui ? A l’initiative de qui ?**
* **Vous évoquez beaucoup la continuité pédagogique dans les médias. C’est une préoccupation louable, bien entendu, mais ce n’est pas l’urgence.**
* **Où en est-on de la livraison des moyens de protection : du savon, des masques, du gel hydroalcoolique vont-ils être mis à disposition des établissements?**
* **Des enquêtes sont actuellement menées auprès des infirmières scolaires pour savoir si elles disposent de masques chirurgicaux, et de masques FFP2 en quantité suffisante. A destination de qui sont ces masques ? Pour quelles situations professionnelles ? Nous demandons que les infirmières, à qui sont adressées ces questionnaires, soient associées aux réunions mises en place aux niveaux académiques. Dans les établissements, ce sont souvent vers les infirmières scolaires que se tournent les personnels et les familles pour obtenir des informations.**
* **Les réunions à visée pédagogique (conseil de classe, conseil d’école, réunions parents prof, stages de formation, conférences pédagogiques ….) continueront-elles à avoir lieu et dans quelles conditions ?**
* **Où en est on au sujets des sorties scolaires, des manifestations prévues dans les écoles et les établissements.**

**Quid en termes de validation des périodes de formation en milieu professionnel pour les élèves dont les stages sont annulés au dernier moment sans possibilité de report. C’est en particulier le cas pour les élèves de Bac Pro ASSP stagiaires en EPHAD ou dans le cadre ERASMUS.**

Voilà, Madame la Rectrice, des points précis sur lesquels l’UNSA Education attend des réponses afin que nous puissions accompagner les personnels que nous représentons à participer à la meilleure gestion possible de cette crise sanitaire.